

Appel à candidature

CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER

Maison à réhabiliter et terrain à bâtir situés en centre bourg pour la réalisation d'un programme de logements



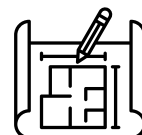
Description du bien



- 1 rue du carré brûlé, FEYZIN
- Parcelles BC185 et BC186

La cession comprend :

- Maison de **350 m²**
- Terrain à bâtir de **1 150 m²**



Cahier des charges

La cession sera réalisée conformément à un cahier des charges :

- réhabilitation de la maison en logements, sans démolition
- construction d'un ou deux immeubles collectifs (R+1+combles maximum) ou de maisons individuelles, pour des logements familiaux.



Remise des offres
jusqu'au
10 juin 2026

Dossier de consultation sur
www.ville-feyzin.fr ou auprès du
Pôle Cadre de Vie
Infos : 04 72 21 46 47

Candidatures

Les offres seront analysées par une commission qui prendra en compte :

- la qualité architecturale et paysagère du projet
- son intégration dans le tissu urbain de centre bourg,
- la solidité financière et le prix proposé.